

CASE NO.: TCR-98-41-T
 EXHIBIT NO.: DB 134
 DATE ADMITTED: 23-9-2004
 TENDERED BY: DEFENCE
 NAME OF WITNESS:

Entretien avec Filip Reyntjens

« Bagosora est le principal suspect par défaut »

Propos recueillis par
Thierry Cruvellier

En 1996, son livre a contribué à faire de Bagosora le personnage central du génocide rwandais. Filip Reyntjens explique les enjeux de ce procès.

Quel est l'importance de ce procès ?

A travers le personnage de Bagosora, c'est le premier procès où l'on va aborder le sommet du génocide. Le procureur TPIR a, à mon sens, loupé une première chance en insistant sur un plaidoyer de culpabilité de Jean Kambanda [ancien Premier ministre du gouvernement intérimaire rwandais, ndlr]. Cela nous a privés d'un procès sur le fond, même si je ne pense pas que Jean Kambanda était un homme clé dans le génocide. On a déjà jugé ou on est en train de juger des gens qui ont été impliqués dans le génocide soit au niveau local, soit à un niveau fonctionnel – la RTLM par exemple. Mais on n'a jamais pu aborder le sommet du génocide et on aurait bien entendu dû commencer par là, plutôt que par Akayesu.

Est-ce que ce procès en particulier est celui du « sommet du génocide » ?

Je crois que c'est le plus proche. Avec Bagosora, on s'approche le plus de la mise en place progressive d'un instrument d'une idéologie génocidaire, y compris la mise en œuvre de la machine à partir de tôt le matin du 7 avril. Je suis, par exemple, certain que Jean Kambanda, pour ne citer que lui, n'était pas au courant, le matin du 7 avril, d'un projet génocidaire et n'a certainement pas joué de rôle de déclencheur. Alors qu'à mon sens, Bagosora a été un personnage clé dans ce processus.

Si, au cours de ce procès – et je ne sais pas ce qui se trouve dans le dossier du procureur –, un certain nombre d'éléments émergent

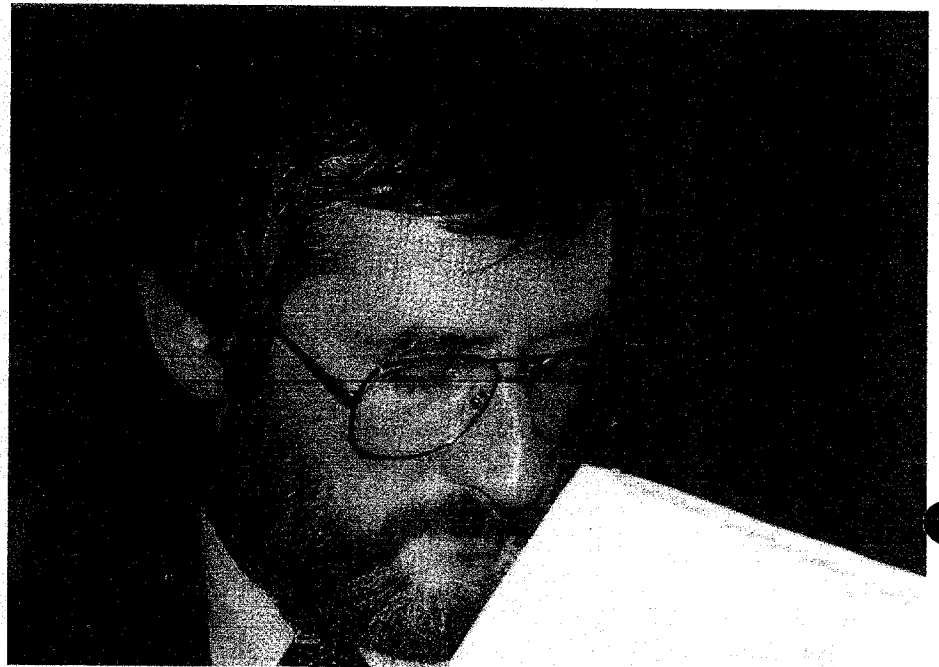


Photo : Intermedia

qui nous fassent mieux comprendre ou permettent d'établir de façon judiciaire un certain nombre de choses que nous soupçonnons, alors ce serait un apport nouveau du Tribunal. Car, me semble-t-il, nous n'avons toujours pas d'établissement judiciaire du déroulement du génocide au sommet.

Y a-t-il une spécificité du rôle des militaires pendant cette période, notamment par rapport aux politiques et aux milices ?

Il faut vraiment distinguer. Il y a, d'une part, des militaires haut gradés qui ont joué un rôle dans la préparation du génocide. Cela a

Filip Reyntjens, le 13 octobre 1997, lors de son expertise devant les juges d'Arusha, dans le procès de Georges Rutaganda.

été une préparation progressive : il n'y a pas eu une réunion où ils ont soudainement décidé de mettre en place un appareil génocidaire. A mon sens, Bagosora et Nsengiyumwva ont été partie prenante dans ce processus dès le début.

Et puis il y a d'autres militaires dont je ne sais pas s'il est très sage de les juger ensemble. Sont-ils poursuivis en tant que militaires ou le sont-ils parce qu'ils sont des personnages clés dans le génocide ? Il y a certains

militaires haut placés – dont Kabiligi est pour moi le cas le plus clair, mais également Ndingilyimana – sur lesquels je n'ai pas d'indication comme quoi ils auraient activement été impliqués dans le génocide. Kabiligi n'est pas poursuivi parce qu'on a des indications précises de son implication dans le génocide, mais parce qu'il était chef des opérations à l'Etat-major. Or, il faut faire la part des choses : il y a les militaires haut gradés qui ont mené la guerre contre le FPR, ce qui n'est pas en soi illégitime. Encore faut-il montrer leur rôle dans le génocide. Il faut distinguer ceux que l'on soupçonne d'avoir joué un rôle actif dans le génocide et les autres pour lesquels il n'y a pas d'indication qu'ils ont été activement impliqués. Qu'ils ne se soient pas activement opposés au génocide, cela me paraît tout aussi probable mais il y a une distinction.

La jonction de ces quatre officiers vous paraît-elle fondée ?

Non. Puisqu'on voulait des procès groupés, il fallait trouver des dénominateurs communs. Mais je ne sais pas si être « officier supérieur » est tout à fait pertinent dans le

Les responsabilités de ces officiers, si responsabilités il y a, se situent à des niveaux tellement différents que je ne vois pas leur sens.

contexte de ce qui s'est passé au Rwanda en 1994. Les responsabilités de ces officiers, si responsabilités il y a, se situent à des niveaux tellement différents que je ne vois pas leur sens. Ntabakuze était commandant du bataillon para, donc d'une unité opérationnelle. Kabiligi était G3 [responsable des opérations militaires à l'Etat-major, ndlr], donc un rond de cuir en principe. Nsengiyumva est l'ancien G2 [responsable des renseignements, ndlr] mais, à l'époque des faits, était commandant de place à Gisenyi. Il a fait ce qu'il a fait à Gisenyi, mais c'est autre chose que ce qu'aurait fait un Ntabakuze. Et Bagosora était directeur de cabinet. Au regard de leur position et du levier qu'ils avaient pendant le génocide, ces fonctions et ces leviers étaient tellement différents que ce qui les relie – être officier supérieur ou officier supérieur à la retraite pour Bagosora – ne me paraît pas avoir un très grand sens en matière de stratégie de poursuites.

Pourquoi Théoneste Bagosora est-il, selon vous, le principal suspect de génocide devant le TPIR ?

Il y a d'abord un certain nombre de rapports qui l'affirment, dont mon petit livre « Rwanda : les trois jours qui ont fait basculer l'histoire ». Bagosora y joue un rôle central. Pourquoi arrive-t-on à ce constat ? Primo, il avait déjà une assez longue histoire de radicalisme. D'après Marc Rugenera, dirigeant important du PSD et ministre des Finances après juillet 1994, il aurait quitté les pourparlers d'Arusha en janvier 1992 en disant : « Je pars préparer l'Apocalypse ». C'est un seul témoin et il est vrai qu'il l'a dit alors qu'il était très proche du FPR. Peut-être sera-t-il appelé ? Plusieurs autres témoins m'ont dit que, quelques jours avant le génocide, lors d'une réception pour la fête sénégalaise, il aurait dit que [l'accord de paix d'] Arusha ne pouvait pas marcher, qu'on ne pouvait pas faire confiance aux Tutsis et que la seule solution était de tous les exterminer. Des propos de ce genre là. Par ailleurs – et c'est le pur hasard – Bagosora était le seul radical, membre de l'akazu, qui était en charge à Kigali. L'autre candidat aux meneurs du génocide, le colonel Sagatwa, avait péri à bord de l'avion d'Habyarimana. Le ministre de la Défense était au Cameroun. Il était le seul et a essayé de prendre en main les choses. Ensuite, ce qui m'a toujours interpellé, c'est ce que Bagosora aurait fait entre, disons, 1 h 00 ou 1 h 30 du matin, dans cette nuit du 6 au 7 avril, et le début des massacres ciblés. Le massacre débute vers 6 h du matin. Entre temps, il y a blocage complet autour, par exemple, de la parcelle d'Agathe Uwilingiyimana. Bagosora prétend qu'il n'est au courant de rien, qu'il est rentré chez lui, qu'il a pris sa douche et qu'il est reparti au ministère vers 7 heures du matin. Il est connu qu'il était en contact, par un réseau de communications parallèle, avec la Garde présidentielle, dont on sait le rôle central qu'elle a joué au début de ces massacres. Voilà quelques-uns des éléments qui font que Bagosora est un peu le principal suspect par défaut, parce qu'il y en a d'autres qui n'étaient plus là. Je pense notamment au colonel Sagatwa. Si Sagatwa avait été là, je pense que c'est probablement lui qui aurait été l'homme central.

En 1997, au TPIR, vous déclariez que la preuve dont vous disposez ne permettait pas, sur le plan juridique, d'établir la culpabilité du colonel Bagosora. Qu'en est-il aujourd'hui ?

J'ai dit que je ne possédais pas la preuve judi-

ciaire qui pourrait fonder une condamnation au pénal et que ma conclusion n'était que scientifique. Le fardeau de la preuve dans une procédure judiciaire, à juste titre d'ailleurs, est beaucoup plus élevée que le fardeau de la preuve du chercheur qui fonde sa conviction, même si c'est une conviction informée. Il y a une différence entre condamner quelqu'un à perpétuité et dire, comme chercheur : « Moi, je crois que Bagosora a fait ceci et cela ».

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Pour ma part, je n'ai pas accumulé d'autres éléments beaucoup plus convaincants. Mais début 1996, j'étais déjà passablement convaincu, sinon je ne l'aurais pas écrit ! En revanche, je ne sais pas ce dont dispose le procureur. Le problème avec quelqu'un comme Bagosora, c'est qu'il n'y a pas de « paper trail ». Ces gens là n'ont pas fait de procès verbaux de leurs réunions où ils ont dit « on va tuer tel et tel ». Deuxièmement, ils ne sont pas coupables de faits concrets pouvant être attestés par des témoins. Bagosora n'a jamais été vu sur une barrière avec une machette. Donc, à mon sens, les seules sources qui peuvent fonder une condamnation au pénal devraient être probablement des sources à l'intérieur de ce système. Des gens qui ont fait partie du complot et qui seraient disposés à dire, peut-être en échange d'une certaine immunité, qu'ils étaient présents, peut-être dans la nuit du 6 au 7 avril, lorsque Bagosora a appelé le major Mpiranya, commandant de la garde présidentielle, pour lui dire d'aller tuer Kavaruganda, Ngango, Uwilingiyimana, etc. Je ne sais pas si le procureur les possède.

L'histoire immédiate

Professeur à l'université d'Anvers en Belgique, docteur en droit, Filip Reyntjens est l'un des principaux spécialistes occidentaux de « l'histoire immédiate » dans la région des Grands Lacs et en particulier au Rwanda, où il a séjourné pour la première fois en 1976. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « L'Afrique des Grands Lacs en crise et Rwanda, trois jours qui ont fait basculer l'histoire. » Appelé par le procureur dans le cadre du dossier Rutaganda, Filip Reyntjens a présenté son expertise à la cour d'Arusha les 13 et 14 octobre 1997.